



INFORMATIONS MUNICIPALES Avril 2023

Déchets

Le [calendrier 2023 des collectes des déchets ménagers](#) est disponible. Une version papier vous est offerte par la mairie avec ce bulletin.



Nouveauté 2023 : **Collecte des encombrants** 2 fois par an pour toutes les communes de PMA.

■ ENCOMBRANTS

 **SUR RÉSERVATION UNIQUEMENT**
AGGLO-MONTBELIARD.FR

OU PAR TÉLÉPHONE AU **03 81 31 84 99**
AU MOINS **48 H AVANT** LE JOUR DE LA COLLECTE

Les encombrants ne doivent pas dépasser 1 m³!

- ✓ Déchets à déposer en bordure de voirie la veille ou avant 5 h du matin.
- ✓ Les encombrants doivent être visibles et accessibles au camion de ramassage (notamment lors de travaux interdisant l'accès à la rue).
- ✓ Ils doivent être entreposés sans aucune gêne pour la circulation.

Cette évolution de la collecte des encombrants à raison de 2 collectes pour toutes les communes à partir du 3 avril 2023, a été validée par les élus avec répercussion du coût correspondant à tous les usagers via la redevance incitative (comme imposé par la loi, compte tenu de l'impératif d'équilibre du budget Déchets).

Pour St Julien, les passages auront lieu les jeudi 25 mai et jeudi 23 novembre, uniquement sur réservation.

Accès à la Déchèterie de Désandans

Une barrière d'accès est en cours d'installation, et il faudra désormais se munir de son badge lors d'un déplacement à la déchèterie de Désandans.

Chaque foyer a reçu un badge directement à son domicile.

Les foyers n'en ayant pas reçu peuvent s'adresser au secrétariat de mairie pour plus d'informations.

Adoptez [les bons réflexes de tri](#) pour réduire vos déchets.

Une présentation de 20 pages est à votre disposition sur notre site internet. Elle détaille les bons gestes à adopter pour réduire ses déchets.

Sur simple appel au secrétariat, vous pouvez en demander une édition papier que nous déposerons dans votre boîte à lettres.



STOP PUB. La mairie peut vous fournir ce petit autocollant afin de dire NON à la publicité et aux journaux d'annonces, et ainsi réduire notre consommation de papier

Nouveaux Investissements

Le Conseil Municipal a inscrit au Budget 2023 la réalisation de l'enfouissement des réseaux secs Grande rue, du carrefour du Tilleul jusqu'à la sortie du village en direction de Sainte Marie.

Ces travaux seront assortis d'une étude de réduction de la vitesse, conformément aux souhaits exprimés par les habitants lors de l'enquête réalisée mi-2020.

A noter que ces travaux ne débuteront vraisemblablement pas avant 2024, compte tenu du planning du SYDED (SYndicat mixte D'Énergies du Doubs), notre maître d'œuvre.

Survol Hélicoptère par la société Jet Systems

Du 2 mai au 5 juin, ENEDIS effectuera l'inspection du réseau aérien 20 000 volts. Deux hélicoptères type HUGUES 500 sont susceptibles de survoler à très basse altitude les lignes électriques sur la commune. Ces survols sont effectués dans le but d'analyser l'état de santé de la végétation et de programmer les opérations de maintenance.

Nuisances sonores

Avec le retour des beaux jours, reviennent les nécessités d'entretien et les travaux de jardinage. L'utilisation d'outils ou d'appareils causant une gêne sonore pour le voisinage (tondeuses, perceuses, ou autres...) est soumise à un arrêté préfectoral en date du 19 avril 2005, complété par l'arrêté communal du 7 Juillet 2005, stipulant que l'utilisation de ces appareils est autorisée aux jours et heures suivantes :

- **Du lundi au vendredi.....8h30-12h00....14h00-19h30**
- **Le samedi.....9h00-12h00...15h00-19h30**
- **Interdite le dimanche et les jours fériés**

Halte au brûlage à l'air libre des Déchets verts

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit toute l'année.

Au-delà des possibles troubles de voisinage et des risques d'incendies, le brûlage à l'air libre émet de nombreux polluants.

Valorisez vos déchets via le compostage domestique, le broyage et le paillage, ou en les déposant à la déchèterie.

Déchets concernés : Résidus d'élagage et de débroussaillage, taille de haies, feuilles mortes, tontes de pelouse, déchets d'entretien de massifs et autres déchets végétaux issus de parcs et jardins.

Retrouvez plus d'infos [ici](#) ou scannez le QR Code.



Dates à retenir

Dimanche 23 avril – Lionne 2023

Une randonnée cyclotourisme traversera le village de St Julien dimanche 23 avril. De nombreux passages de cyclistes sont à prévoir, soyez prudent lors de vos déplacements.

Dimanche 14 mai – Escapade Gourmande au départ de Sainte Marie, organisée par l'association « le cercle des petits princes », association des parents d'élèves de l'école primaire.

Environ 9 km de marche au départ de Sainte Marie, agrémentés par des pauses gourmandes, avec passages dans les villages du RPI.

A cette occasion les rues des Ouchottes et de la Fontaine, ainsi que la voie communale en direction de Issans, seront fermées à la circulation par Arrêté Municipal.

Escapade gourmande environ 9 km

14 MAI 2023

TARIFS :
Adulte : 28 €
Enfant : 14 €
de 5 à 11 ans inclus
gratuit - de 5 ans

INSCRIPTION OBLIGATOIRE
AVANT LE 1er MAI 2023

Sainte-Marie, Echenans, Semondans,
Raynans, Issans et St Julien-les-Montbéliard

+ D'INFOS ET BULLETINS D'INSCRIPTION :
06.64.04.71.97 ou 06.66.20.91.18
lecercledespetitsprinces@gmail.com
ou QR code



Samedi 20 mai – Journée Fleurissement et petits travaux d'entretien du village

Journée de travail ouverte à tous les bénévoles et agrémentée d'un moment convivial

Vendredi 30 juin en soirée – Concert au Temple de St Julien

Spectacle Voix sans frontières proposé par Pascal Keller avec en première partie des airs classiques et lyriques, et en seconde partie des chansons françaises

PanneauPocket

Suivez l'actualité et les alertes du **Saint-Julien-lès-Montbéliard** avec l'application gratuite **PanneauPocket** ou sur ordinateur app.panneaupocket.fr

Disponible gratuitement sur

© PanneauPocket

